



### Faits marquants

**Tavelure : risque de projection fort, risque de contamination probable**

**Les abeilles butinent, protégeons les !**

### Fruits à pépins

#### Tavelure du pommier – *Venturia inaequalis*

Résultat de la modélisation, modèle Tavelure DGAL

#### Légende:

**Nulle:** aucune contamination  
**TL:** contamination de type Angers (très léger)  
**L:** contamination légère  
**AG:** Assez grave  
**G:** Grave

**Projetable:** stock d'ascospores projetables  
**Projeté:** cumul des quantités projetées d'ascospores

**Heure indiquée = heure universelle (HU)**  
 Heure d'hiver: HU + 1  
 Heure d'été: HU + 2

station	date	pluie (mm)	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY	12-mai	20,5	du 9/05 18h au 13/05 20h	0,15%	<b>G</b>	projeté : 94,97% projetable : 0,43%
	13-mai	3		0,12%		
	15-mai	-	du 15/05 18h au 16/05 6h	0,00%	nulle	
	16-mai	-	du 16/05 17h au 17/05 5h	0,00%	nulle	
77 COMPANS	12-mai	7,0	du 9/05 18h au 13/05 6h	0,10%	<b>G</b>	projeté : 95,49% projetable : 0,20%
	15-mai	0,5	le 15/05 de 0h à 5h	0,52%	nulle	
	16-mai	-	du 16/05 22h au 17/05 5h	0,00%	nulle	
78 POISSY	12-mai	17,0	du 10/05 13h au 12/05 12h	0,09%	<b>G</b>	projeté : 95,12% projetable : 0,59%
	13-mai	1,5	du 12/05 20h au 13/05 7h	0,14%	<b>TL</b>	
91 MEREVILLE	12-mai	?	du 9/05 16h au 12/05 9h	?	<b>G</b>	?
	15-mai	?	le 15/05 de 1h à 5h	0,00%	nulle	
95 VILLIERS LE SEC	12-mai	6	du 9/05 16h au 12/05 8h	0,14%	<b>G</b>	projeté : 94,98% projetable : 0,45%
	13-mai	0,5	du 12/05 17h au 13/05 5h	0,12%	<b>L</b>	

Dernières données météo : **17 mai 2016 5h** (heure universelle).

Simulation par modèle ex Melchior en prenant pour hypothèse comme date de maturité des périthèces le 19 février 2016.

Pour la station de Méréville, nous avons un problème avec le pluviomètre, le seul risque indiqué est celui de la contamination.

#### **Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :**

- les stades de sensibilité à la tavelure sont à partir de C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier.
- Projection d'ascospores, lors de pluies.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Pour l'ensemble des stations météorologiques, le modèle a calculé un risque Grave qui s'est terminé le 12 ou 13 mai. Depuis le 13 mai, il n'y a pas eu de pluies, donc les risques de contamination calculés par le modèle n'ont pas eu lieu.

A ce jour, le stock de spores projetables varie de 0,20% à 0,59% selon les stations.

Des averses sont annoncées par Météo France à partir du milieu de journée de mercredi.

Pour que des contaminations aient lieu, le temps d'humectation est un élément important à prendre en compte. Les températures moyennes augmentant, le temps d'humectation nécessaire à la germination des spores sera plus court.

**Le risque de projection est important et le risque de contamination dépendra de la durée d'humectation.**

*Prochain BSV, jeudi 19 mai*

\*\*\*\*\*

**Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour les pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.**

**Observations** : FREDON – Les Vergers de Molien

**Rédaction** : FREDON Ile de France : Céline Bourhis-Lezier

**Comité de relecture** : DRIAAF – SRAL, Chambre d'agriculture d'Ile de France et Chambre d'agriculture de Seine et Marne.

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : [y.morio@cra-idf.chambagri.fr](mailto:y.morio@cra-idf.chambagri.fr) en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.